

Edenred

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2020

**Attestation des commissaires aux comptes sur les informations
communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code
de commerce relatif au montant global des rémunérations versées
aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice
clos le 31 décembre 2020**

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Edenred

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société Edenred,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, figurant dans le document joint et s'élevant à € 8 210 835,46 avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

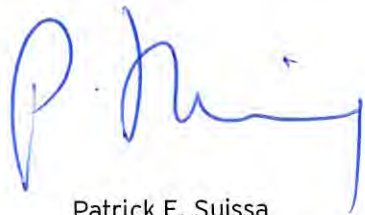
La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris-La-Défense, le 13 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Patrick E. Suissa

ERNST & YOUNG Audit



Pierre Jouanne



**ATTESTATION RELATIVE AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX
CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
Exercice clos le 31 décembre 2020**

Issy-les-Moulineaux, le 4 mars 2021

Je soussigné Bertrand DUMAZY, agissant en qualité de Président-directeur général de la société EDENRED, société anonyme au capital de 493 166 702 euros, ayant son siège social 14-16 boulevard Garibaldi, 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 493 322 978,

atteste que le montant total des rémunérations versées, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 aux cinq personnes les mieux rémunérées, s'élève à 8 210 835,46 euros. Ce montant tient compte du transfert des droits acquis dans le cadre du régime de retraite à prestations définies (dit « article 39 ») clôturé en date du 31.12.2019 vers le nouveau régime de retraite à cotisations définies (dit « article 82 »). La somme correspondante est incluse, pour chacun des bénéficiaires, dans le montant global des rémunérations présenté ci-dessus.


Bertrand DUMAZY
Président-directeur général